

mobilité



Pierrelatte - St Paul Trois Châteaux

Vous n'avez pas de moyen de locomotion
et vous devez vous rendre aux permanences
CAF, CPAM, PMI, MSA

Ainsi qu'auprès des services sociaux des organismes liés à l'emploi
PÔLE EMPLOI, MISSION LOCALE
Lors des campagnes d'aide alimentaire,
pour des consultations médicales...

un véhicule passe vous prendre

sur réservation par téléphone au

06 72 94 71 45

au moins 1 jour avant le rendez-vous



au départ de →

**CLANSAYES
SOLERIEUX
MONTSEGUR/LAUZON
BAUME DE TRANSIT
BOUCHET
TULETTE
ROCHEGUDE
SUZE LA ROUSSE
ST RESTITUT**

**LUNDI
MARDI
JEUDI
VENDREDI**
sauf le mois d'Août

Une contribution de **1€** vous sera demandée par transport aller/retour
ainsi que l'attestation délivrée par les travailleurs sociaux le CCAS ou l'AFI Centre social.
Ainsi qu'une adhésion annuelle à l'AFI pour la somme de 1€.